



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023 - 46

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 21 septembre à 09 Heures 30 minutes,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20 avenue des Droits de l'Homme à ORLEANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 21

Quorum : **16**

Date de convocation : 14 septembre 2023

#### Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Madame DURANT-GABORIT Anne – Maire de Ligny le Ribault
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Châlette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard - Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne - Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé - Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame MARTIN Pauline – Présidente de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
- Monsieur LACROIX Bruno – Adjoint au Maire de Fleury les Aubrais
- Madame FLEURY Line – Vice-Présidente du Conseil Départemental

#### Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- |                             |   |                            |
|-----------------------------|---|----------------------------|
| - Monsieur MESAS Jacques    | à | Madame MARTIN Pauline      |
| - Monsieur RIVIERE William  | à | Monsieur BRICHARD Gérard   |
| - Monsieur CAMMAL Francis - | à | Monsieur FEVRIER Albert    |
| - Monsieur JACQUET David    | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Madame GAY Catherine      | à | Madame MARTIN Valérie      |

#### Etaient absents et excusés :

Madame LEVY Véronique - Monsieur GABELLE Jean-Pierre

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était présente à la réunion.

Madame la Présidente expose qu'aux termes de l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'assemblée délibérante qui détermine ainsi l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Par ailleurs, les articles L.2313-1 et R.2313-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) imposent la tenue d'un « état du personnel » et l'obligation de le joindre en annexe au budget primitif et au compte administratif.

Enfin, le Conseil d'Administration adopte tout au long de l'année des délibérations de création, modification ou suppression d'emplois qui modifient le tableau des effectifs des emplois permanents. Dans ces conditions et pour des raisons de transparence et de saine prévision budgétaire, il apparaît indispensable de disposer d'un tableau reprenant l'ensemble des emplois permanents du Centre de Gestion du Loiret.

La modification du tableau des effectifs proposée prend en compte les éléments suivants :

- Création d'un poste de Rédacteur pour permettre l'avancement de grade d'un agent ;
- Suppression d'un poste d'Adjoint administratif suite à l'avancement de grade d'un agent ;
- Suppression d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe suite à l'avancement de grade d'un agent

Il en résulte un tableau de effectifs se présentant comme suit :

Filière Administrative	Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
Administrateur général	A	35H	1	1
Administrateur hors classe	A	35 H	1	0
Attaché hors classe	A	35H	1	0
Attaché principal	A	35H	3	2
Attaché	A	35H	4	4
Rédacteur principal de 1ère classe	B	35H	2	2
Rédacteur principal de 2ème classe	B	35H	1	1
Rédacteur	B	35H	3	2
Adjoint Administratif principal de 1ère classe	C	35H	16	15
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	35H	8	5
Adjoint Administratif	C	35H	5	2
Directeur Général des Services de 80 000 à 150000 hab	A	35H	1	1
Directeur Général Adjoint de 40 000 à 150 000 hab	A	35H	1	1
<b>Sous-total Administratif</b>			<b>47</b>	<b>36</b>

<b>Filière Technique</b>	<b>Cat</b>	<b>Durée</b>	<b>Nb postes</b>	<b>Nb agents</b>
Ingénieur principal	A	35H	1	1
Technicien principal de 1ère classe	B	35H	2	1
Technicien principal de 2ème classe	B	35H	2	1
Technicien	B	35H	1	1
Technicien (cadre d'emploi)	B	35H	1	1
<b>Sous-total Technique</b>			<b>7</b>	<b>5</b>
<b>Filière Culturelle</b>	<b>Cat</b>	<b>Durée</b>	<b>Nb postes</b>	<b>Nb agents</b>
Assistant de conservation	B	35H	1	1
<b>Sous-total Culturelle</b>			<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Filière Médico-sociale</b>	<b>Cat</b>	<b>Durée</b>	<b>Nb postes</b>	<b>Nb agents</b>
Médecin hors classe	A	35H	1	0
Médecin hors classe	A	21H	2	1
Médecin hors classe	A	14H	2	2
Médecin hors classe	A	7H	1	1
Infirmière de soins hors classe	A	35H	1	1
Infirmière en soins généraux de classe normale	A	35H	1	1
	A	35 H	1	1
<b>Sous total médico-sociale</b>			<b>9</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL</b>			<b>64</b>	<b>49</b>

Approuvé à l'unanimité  
 Pour extrait certifié conforme  
 ORLÉANS, le 28 septembre 2023

La Présidente

Florence GALZIN

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le



ID : 045-284500261-20230921-DEL2023\_46-DE